

En 2017, le Canada organisait la première Semaine de la prévention du VPH au monde. Ayant lieu au début du mois d'octobre, cet événement fait partie d'un mouvement qui vise à accroître la sensibilisation au virus du papillome humain (VPH) et à encourager les femmes et les hommes à travers le pays à découvrir les façons dont ils peuvent se protéger du VPH ainsi que des cancers et des maladies qui y sont liés.

Faits saillants à propos du VPH :

1. L'infection par le VPH est l'une des infections transmissibles sexuellement les plus répandues au Canada et dans le monde.ⁱ
2. On estime que jusqu'à 75 % des femmes et des hommes actifs sexuellement seront infectés par le VPH à un moment de leur vie, quel que soit leur mode de vie, mais la plupart des personnes ayant un système immunitaire efficace parviendront tôt ou tard à l'éliminer.ⁱ
3. Le VPH ne touche *pas* seulement les femmes. Des données récentes montrent que plus de 3500 Canadiens, dont le tiers sont des hommes, ont reçu un diagnostic de cancer lié au VPH en 2012.ⁱⁱ

Qui présente un risque d'infection par le VPH ?

Toute personne ayant déjà eu une relation sexuelle présente un risque d'infection par le VPH. Comme les infections ne provoquent pas toutes des symptômes, perceptibles ou non, les femmes et les hommes peuvent être infectés par le VPH et le transmettre sans même le savoir.ⁱⁱⁱ

Quels sont les problèmes de santé associés au VPH ?

Le VPH peut causer un certain nombre de problèmes de santé, notamment des verrues génitales et plusieurs types de cancer. L'infection par un type de VPH à risque élevé est la cause de la majorité des cas de cancer du col de l'utérus chez les femmes, mais elle peut aussi être associée à un certain nombre d'autres cancers, y compris à :

- 80 à 90 % des cancers de l'anus;
- 25 à 35 % des cancers oropharyngés (gorge et bouche);
- des cancers de l'appareil reproducteur tels que les cancers de la vulve et du vagin ainsi que le cancer du pénis.^{iv}

Quels sont les symptômes de l'infection par le VPH ?

Les verrues anogénitales, aussi appelées condylomes, sont des signes d'infection par le VPH — elles peuvent être plates ou ressembler à un petit chou-fleur. Cependant, plusieurs personnes infectées par le VPH ne présentent aucun signe apparent, les verrues pouvant être trop petites pour être visibles ou se trouver à l'intérieur du corps.

- *Chez les femmes*, le col de l'utérus est un site d'infection courant, mais les verrues peuvent apparaître sur la vulve, les cuisses, l'anus, le rectum ou dans le vagin ou l'urètre.
- *Chez les hommes*, les verrues peuvent apparaître sur les cuisses, l'anus, le rectum, le pénis, le scrotum ou dans l'urètre.ⁱ

Quelles sont les mesures que vous pouvez prendre pour prévenir l'infection par le VPH ?

1. Renseignez-vous d'abord sur le VPH et sa transmission ainsi que sur les façons de vous protéger de l'infection.
2. Discutez de la vaccination contre le VPH avec votre médecin — les vaccins semblent être sûrs et efficaces pour aider à protéger contre les types de VPH les plus courants. Cependant, les vaccins contre le VPH peuvent causer des effets indésirables et des réactions allergiques et ils ne protègent pas contre tous les types de VPH.ⁱ
3. Consultez votre médecin pour effectuer régulièrement un dépistage, au moyen d'un test Pap, même si vous avez été vaccinée. Le test Pap ne prévient pas l'infection par le VPH, mais il permet de déceler de façon précoce les cellules anormales du col de l'utérus, ce qui permet souvent d'instaurer un traitement avant que ces cellules ne deviennent dangereuses. Le dépistage au moyen du test Pap effectué régulièrement peut permettre de réduire le nombre de décès attribuables au cancer du col de l'utérus dans une proportion de 70 %.^v
4. Si vous recevez des résultats d'examen anormaux, prenez des mesures immédiates pour y réagir. Ils n'indiquent pas nécessairement la présence d'un cancer; en effet, plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de résultats anormaux. La plupart des cellules anormales du col de l'utérus décelées par un test Pap vont disparaître par elles-mêmes sans aucune intervention. Il est également possible qu'un cancer se développe quelques années après l'obtention de résultats anormaux au test Pap. Si des cellules anormales qui pourraient être cancéreuses sont décelées lors du dépistage, vous serez orientée vers une clinique de colposcopie pour effectuer une évaluation approfondie et pour établir un traitement.^{vi}

Astuces de prévention additionnelles

Les Canadiens peuvent et devraient agir immédiatement afin de se protéger contre l'infection par le VPH et les maladies qui y sont liées :

- Si vous êtes active ou actif sexuellement, utilisez un condom lors de chaque relation sexuelle. Toutefois, il est important de savoir que le VPH peut infecter des régions qui ne sont pas protégées par le condom; les condoms ne protègent donc pas complètement contre le VPH lors du contact sexuel.^{vi}
- Limitez le nombre de vos partenaires sexuels pour réduire le risque de transmission du VPH.
- Cessez de fumer — le tabagisme rend l'organisme moins apte à lutter contre l'infection par le VPH.
- Les différents types de VPH n'entraînent pas tous des cancers, mais il est important d'effectuer un dépistage régulièrement afin de prévenir le cancer du col de l'utérus.ⁱ
- Afin de contribuer à la prévention des infections causées par les différents types de VPH, Santé Canada a autorisé trois vaccins.ⁱ
- Même si vous êtes infecté par l'un des types de VPH, la vaccination peut aider à vous protéger contre les autres souches de virus auxquels vous n'avez pas été exposé.ⁱ
- Il est important de se rappeler que même si vous avez été vacciné, vous présentez un risque d'infection par les souches de VPH contre lesquels les vaccins ne protègent pas. De plus, la vaccination ne protège pas tout le monde et vous avez peut-être été exposé au VPH avant d'être vacciné. C'est pourquoi il est important d'avoir des pratiques sexuelles sans risque et, pour les femmes, de passer un test Pap régulièrement.ⁱ

Pour en savoir plus sur la prévention du VPH, visitez le site www.canadavsvph.ca et participez à la conversation en ligne en utilisant le mot-clic #CANADAvsVPH.

ⁱ Gouvernement du Canada. 2017. Virus du papillome humain (VPH). Accessible à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/virus-papillome-humain-vph.html> (consulté en juin 2018).

ⁱⁱ Société canadienne du cancer. 2016. Fiche d'information médias no 1 : Statistiques canadiennes sur le cancer. Accessible à l'adresse : <http://www.cancer.ca/fr-ca/about-us/for-media/media-releases/national/2016/cancer-statistics-backgrounder-1/?region=on> (consulté en juillet 2018).

ⁱⁱⁱ Centers for Disease Control and Prevention. 2017. HPV and Men—CDC Fact Sheet. Accessible à l'adresse : <https://www.cdc.gov/std/hpv/hpvandmen-fact-sheet-february-2012.pdf> (en anglais seulement; consulté en juillet 2018).

^{iv} Société canadienne du cancer. VPH et cancer. Accessible à l'adresse : <http://www.cancer.ca/fr-ca/prevention-and-screening/reduce-cancer-risk/make-informed-decisions/get-vaccinated/hpv-and-cancer/?region=on> (consulté en juillet 2018).

^v La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. 2018. Brochure d'éducation publique. Accessible à l'adresse : <https://sogc.org/fr/ressources-et-publications/brochures-deducation-publique.html?id=19>.

^{vi} Centers for Disease Control and Prevention. 2017. Genital HPV Infection—Fact Sheet. Accessible à l'adresse : <https://www.cdc.gov/std/hpv/stdfact-hpv.htm> (en anglais seulement; consulté en juin 2018).